

Compte-rendu de l'élection du maire de Saint-Antoine et de ses adjoints

Lieu : salle des fêtes

Date : vendredi 3 juillet 2020 à 20h30

Présents : l'ensemble des conseillers municipaux élus, à savoir Loïc Barthet, Jennifer Benayad, Elisabeth Caussidéry, Philippe Chapuis, Emmanuel Franchini, Jean-Sébastien Gresard, Vincent Laithier, Julien Laurent, Jean-François Perrot, Brigitte Prêtre, Joël Vionnet.

Contexte de cette élection

Cette élection se fait dans le contexte du Covid 19. Les mesures de distanciation ont donc été respectées :

11 tables de 1,20m sont préparées pour les 11 conseillers municipaux. Sur chacune : des papiers blancs et un stylo qui permettront aux conseillers d'écrire le nom des personnes qu'ils choisiront, et une enveloppe de scrutin.

Des chaises ont été disposées avec un espacement de 1 mètre entre chacune d'elles, afin d'accueillir les citoyens qui souhaitent assister à cette élection.

Ouverture de la séance

Madame Brigitte Prêtre, maire sortante, accueille l'assemblée, et remercie l'ensemble des électeurs de s'être déplacé pour faire son devoir électoral malgré les conditions particulières dues au Covid 19. Elle poursuit par un bilan des actions menées lors du mandat écoulé. Puis elle passe la parole à Madame Elisabeth Caussidéry, doyenne des conseillers municipaux élus.

Installation du conseil et Election du maire

Madame Elisabeth Caussidéry appelle à tour de rôle les conseillers municipaux élus et les installe.

Puis elle demande deux volontaires pour être assesseurs, et deux autres pour être secrétaires de séance. Jean-François Perrot et Emmanuel Franchini se proposent pour être assesseurs, ainsi que Joël Vionnet et elle-même pour être secrétaires.

Puis elle demande à l'ensemble des conseillers qui souhaite prendre le poste de maire. Seule Madame Brigitte Prêtre se propose. Madame Jennifer Benayad passe ramasser les enveloppes et procède au dépouillement. Votants 11, 1 bulletin blanc, et 10 bulletins au nom de Brigitte Prêtre. Brigitte Prêtre est donc déclarée maire de Saint-Antoine.

Madame Brigitte Prêtre remercie les conseillers de leur confiance, et remercie de leur travail les conseillers du précédent mandat qui n'ont pas souhaité poursuivre.

Election des adjoints

Madame Brigitte Prêtre annonce souhaiter avoir les 3 adjoints que la législation lui permet. Elle demande aux conseillers leur accord. On procède au vote à main levée : onze pour.

Madame Brigitte Prêtre demande qui postule pour le poste de premier adjoint. Monsieur Joël Vionnet se propose. On procède au vote à bulletin secret. Votants 11, 1 bulletin blanc, et 10 bulletins au nom de Joël Vionnet. Monsieur Joël Vionnet est élu premier adjoint

Madame Brigitte Prêtre demande qui postule pour le poste de deuxième adjoint. Monsieur Philippe Chapuis se propose. On procède au vote à bulletin secret. Votants 11, 1 bulletin blanc, et 10 bulletins au nom de Philippe Chapuis. Monsieur Philippe Chapuis est élu deuxième adjoint

Madame Brigitte Prêtre demande qui postule pour le poste de troisième adjoint. Monsieur Emmanuel Franchini se propose. On procède au vote à bulletin secret. Votants 11, 1 bulletin blanc, et 10 bulletins au nom de Emmanuel Franchini. Monsieur Emmanuel Franchini est élu troisième adjoint

La séance est levée à 21h15